



L'agglomération de hauteur de Roquelaure-La Sioutat (Gers) (VI^e siècle avant-début du I^{er} siècle après J.-C.) : dernière année de fouille

Philippe Gardes, Kevin Bouchité, Adrien Maguy, Marion Nouvel, Pierre
Péfau, Matthieu Soler, Wilfried Labarthe

► To cite this version:

Philippe Gardes, Kevin Bouchité, Adrien Maguy, Marion Nouvel, Pierre Péfau, et al.. L'agglomération de hauteur de Roquelaure-La Sioutat (Gers) (VI^e siècle avant-début du I^{er} siècle après J.-C.) : dernière année de fouille. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2020, 38, pp.69-74. hal-03282427

HAL Id: hal-03282427

<https://hal.science/hal-03282427>

Submitted on 9 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

L'AGGLOMÉRATION DE HAUTEUR DE ROQUELAURE-LA SIOUTAT (GERS) (VI^e SIÈCLE AVANT-DÉBUT DU I^{er} SIÈCLE APRÈS J.-C.) : DERNIÈRE ANNÉE DE FOUILLE

Philippe GARDES (Inrap/UMR 5608),
Kévin BOUCHITÉ (Université de Montpellier 3-Paul Valéry/UMR 5140),
Adrien MAGUY (Pôle Archéologie de Loire-Atlantique), Marion NOUVEL (Ceragas),
Pierre PÉFAU (Université de Toulouse-Jean Jaurès/UMR 5608),
Matthieu SOLER (Université de Toulouse-Jean Jaurès/UMR 5608),
Wilfried LABARTHE (Université de Bordeaux-Montaigne)

La fouille programmée de Roquelaure s'est terminée en septembre 2019. Ce projet d'envergure entamé en 2007, a été lancé par une équipe de chercheurs du laboratoire TRACES, en collaboration avec l'Inrap et a bénéficié du soutien financier de la DRAC Midi-Pyrénées (devenue Occitanie), de la communauté de communes Grand Auch-Cœur de Gascogne, de la mairie de Roquelaure et plus récemment, de la Région Occitanie. Durant les 12 campagnes de fouille, plusieurs centaines d'étudiants en archéologie se sont relayés sur le terrain, encadrés par une équipe de 2 à 6 responsables de secteur.

Quelques chiffres rendent assez bien compte de l'ampleur du travail accompli avec plus de 1500 structures et 5000 Us enregistrées mais aussi plus de 110000 fragments de céramique, 10 tonnes d'amphore, 80000 restes de faune et 1800 objets répertoriés (Gardes 2017, Gardes et *al.* 2013, Gardes et *al.* 2017).

Pour rappel, le projet de fouille de Roquelaure fait suite à une prospection thématique consacrée aux formes de l'habitat protohistorique dans le Gers et ses marges (2002-2004). Le choix s'est porté sur ce site en raison de son important potentiel archéologique, révélé par des sondages préalables (2006). De ce fait, il était à même de nous renseigner sur l'organisation de l'occupation, l'architecture et la culture matérielle de l'âge du Fer, dans une région - le triangle aquitain - où aucune fouille n'avait jusqu'alors concerné l'habitat. Au-delà, cet établissement soulevait de nombreuses interrogations quant à son statut tout au long de l'âge du Fer et à sa place par rapport à l'agglomération de plaine d'Auch, située à 8 kms au sud.

Pour répondre à ces attentes, le choix a été fait d'étudier l'ensemble des séquences archéologiques sur une emprise de 1500 m² et dans une perspective anthropologique. Mais la fouille n'a pas été simple. En effet, non seulement la stratigraphie s'est révélée très

complexe mais, en plus, de nombreuses contraintes sont venues entraver la lecture du terrain et, en particulier, le pendage naturel, l'homogénéité apparente du sédiment, les multiples interférences stratigraphiques, le morcellement des séquences dû aux murs antiques et les changements de niveau induits par une occupation en terrasses, souvent peu lisibles...

De plus, en 2016, alors que la moitié des séquences seulement avait été étudiée, les instances ont considéré que la fouille devait s'arrêter et ont demandé que les investigations soient désormais limitées à un secteur de 200 m². L'année suivante un retour à l'emprise antérieure a été accordé mais seulement pour étudier les vestiges de la fin de l'âge du Fer (2017-2019). En fin de campagne 2019, l'emprise de fouille a été rebouchée en l'état du terrain, en suivant le protocole préconisé par la DRAC. C'est de ce nouveau programme dont il sera ici question.

Le site

Situé à 9 km au nord d'Auch, le village de Roquelaure est implanté dans une zone de coteaux à cheval entre les vallées du Gers, à l'est, et du Talouch, à l'ouest. Le site de La Sioutat occupe un promontoire rocheux qui se dresse à 100 m à l'est du bourg. Sa partie centrale correspond à une élévation elliptique descendant en pente douce, vers l'est et l'ouest, et de manière plus abrupte, côté sud et nord. Le site culmine à 239 m d'altitude et offre un point de vue remarquable sur la région, et ce jusqu'à plus de 20 km à la ronde. Un talus encore visible côté plateau, à l'est, signale l'existence d'un système de barrage très mal conservé.

Le plateau couvre aujourd'hui une surface de 5 ha mais ses versants ont été exploités en carrière à l'époque moderne, faisant disparaître l'équivalent d'au

moins 2 ha. En outre, des prospections réalisées depuis 1987 montrent que le site s'étendait au-delà du plateau, sur le coteau sud et sud-est, sur une emprise que l'on peut estimer bien au-delà de 15 ha.

L'occupation s'organise en trois grandes étapes : la période 1 correspond au premier âge du Fer et au début du second, la période 2, à la fin de l'âge du Fer et la période 3, à l'époque augustéenne. Nous ne présenterons ici que les deux premières périodes, l'étude de la dernière étant terminée depuis 2016 (Gardes *et al.*, 2013 et 2017).

De la fin du premier âge du Fer au milieu du second (Période 1)

Les vestiges les plus anciens identifiés en place remontent au premier âge du Fer et au début du second. Ils n'ont pu être abordés qu'à l'échelle de la Zone 1, à l'ouest de l'emprise.

Les recherches montrent que ces niveaux ont été partiellement arasés par l'aménagement des terrasses à flanc de coteau à la fin de l'âge du Fer. L'impact des destructions apparaît donc inégal en fonction de la géométrie des terrasses. De fait, des bandes de vestiges partiellement conservés alternent avec d'autres où les terrassements ont eu un impact plus important, dans le sens de la pente.

Malgré les destructions, les observations réalisées permettent de penser que l'occupation est continue dans l'ensemble de l'emprise. En effet, des espaces bâtis se dessinent en Zone 1 mais aussi dans le reste de l'emprise comme le montrent les indices relevés superficiellement. Un secteur moins densément occupé apparaît tout de même dans la partie médiane de la fouille, ce qui s'explique soit par son utilisation comme espace ouvert, soit par une destruction opérée à la fin de l'âge du Fer, au moment de l'aménagement des terrasses.

Dans la zone 1, deux espaces bâtis se succèdent dans la pente. Leur fouille est incomplète dans la mesure où, dans le secteur 7, la construction se prolonge hors-emprise et dans la partie médiane de l'emprise, une partie des poteaux, arasés à une époque plus récente, restent à identifier au niveau du substrat. Ces unités constructives apparaissent au VI^e s. av. n. ère et semblent se maintenir grosso modo dans leur emprise jusqu'au III^e s. av. n. ère. Les bâtiments sont orientés nord-ouest/sud-est et probablement installés sur une plate-forme (terrasse ?) qui rattrape le pendage natu-

rel. Plus au sud, un secteur en pente est utilisé comme espace ouvert.

La Période 1a (VI^e-Ve s. av. n. ère) (fig. 1)

Il est difficile pour l'instant de présenter un tableau général de la période 1a étant donné l'inachèvement de la fouille et, du coup, le caractère tronqué des résultats. Un bilan peut néanmoins être brossé à grands traits.

Remblai ou sédimentation ?

Les premières traces d'occupation sont matérialisées, directement sur le substrat remanié, par une couche argileuse brune relativement uniforme, contenant des nodules de calcaire. En l'absence de fouille, cette couche peut provisoirement être interprétée comme un remblai ou comme le produit d'une sédimentation lente (en milieu ouvert ?), voire du colluvionnement de la pente.

Ce niveau sert d'assise à une série d'ensembles bâtis, témoignant de la première occupation structurée du plateau. Un bâtiment avait déjà été fouillé en 2007, au nord de la zone. Deux autres ont pu être étudiés dans le cadre du nouveau programme.

Les espaces bâtis...

Au nord-ouest de l'emprise, la fouille conduite en 2007 a révélé les vestiges probable d'un bâtiment. Il se développe en partie hors-emprise ce qui rend difficile la restitution de son plan. Il semble néanmoins orienté nord-ouest/sud-est et formé d'au moins 6 poteaux. Un sol de terre battue, discontinu, lessivé, et en partie perturbé par des structures postérieures, est en relation avec cette construction. Il correspond à un lit constitué d'argile légèrement rubéfiée en surface et d'éléments de terre cuite jointifs. Du mobilier à plat, par endroits concentré, a été observé à son contact.

A la surface du sol, ont été relevés des éléments de bois carbonisé localisés. Il s'agit probablement de fragments de planches ou de lattes posées à plat. Le plus important mesure 0,30 x 0,20 m. Ces vestiges pourraient appartenir à l'équipement domestique ou provenir de l'effondrement d'une superstructure construite.

Un foyer a également été observé dans ce secteur (FY1010). Il s'identifie à une plaque de terre cuite très lessivée, de forme sub-circulaire (diamètre : 0,45 m) et peu épaisse. Un liseré de charbons de bois borde la structure côté nord-est.

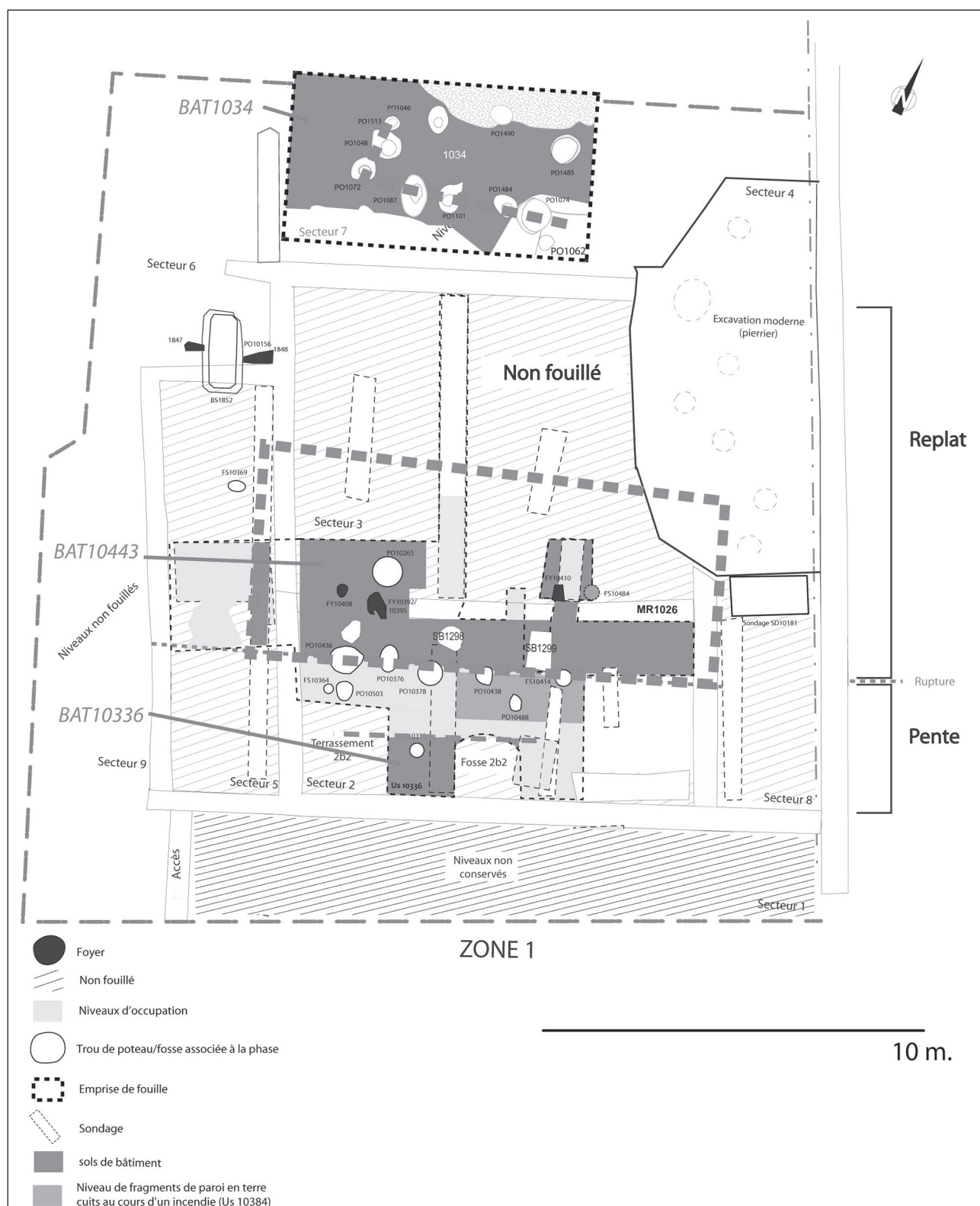


Figure 1 : Vestiges de la période 1a (Ve s. -Ve s. av. n. ère) (P. Péfau/A. Maguy)

Enfin, on doit signaler la présence d'une zone d'épandage de graines carbonisées dans la partie est de la fouille. Elle ne présente pas de limites bien définies et s'étend sur une surface maximale que l'on peut estimer à 1,50 m sur 1 m. Le prélèvement effectué, à partir d'un carroyage, a permis d'observer une forte concentration de carporestes de féveroles.

Le mobilier identifié n'est pas suffisamment significatif pour dater précisément le bâtiment. On doit donc, pour l'instant, retenir une fourchette comprise entre le VIe et le IVe s. avant notre ère.

Dans la partie médiane de l'emprise ouest (Zone 1) ont été relevés les vestiges d'une ou de plusieurs constructions contigües, difficiles à mieux caractériser sur le plan architectural en raison des nombreuses

interférences stratigraphiques (murs antiques et creusements plus récents) et surtout de l'inachèvement de la fouille (BAT10443).

Cet espace occupe une bande de 12 m de long pour 4,4 m de large, correspondant à un replat aménagé. Elle est marquée par une série de sols de terre battue associés à des foyers. A l'ouest, un secteur, peu impacté par les occupations postérieures, laisse apparaître trois sols de terre battue successifs associés à un foyer régulièrement rechargé. A noter enfin qu'une probable zone de stockage est matérialisée par de gros éléments de jarres écrasées en place au sud de la partie médiane de cet espace.

Ces niveaux s'insèrent semble-t-il dans une construction limitée au sud par un alignement de poteaux. Dans les autres directions, seule la poursuite de la fouille permettrait restituer la structure portante du ou des bâtiments.

Au sud de l'espace bâti BAT10443 a été identifié un sol de terre battue (BAT10336), chargé en nodules de calcaire et revêtu de tessons à plat. Il couvre une surface de l'ordre de 3,5 sur 1,6 m et possède une limite rectiligne côté nord et est. Il devait se développer vers le sud et l'est mais un mur antique et des réaménagements plus tardifs l'ont probablement fait disparaître. On doit enfin noter que ce niveau présente un pendage marqué vers le sud.

La séquence d'occupation de la période se termine par la mise en place d'un niveau de démolition. Il est discontinu et surtout localisé en périphérie des bâtiments, ce qui par contraste laisse apparaître leur emprise. Sa constitution montre qu'il s'est formé suite à un incendie, relativement intense (torchis brûlé).

La Période 1b (I^{ve}-milieu II^e s.)

Les vestiges de la période suivante (1b) ont beaucoup souffert de l'installation des terrasses de la fin de l'âge du Fer. Il s'agit de sols, de remblais (quelquefois difficiles à distinguer des sols), de structures en creux, dont des trous de poteau, et de foyers. Ils signalent le maintien d'unités constructives dont les limites restent néanmoins incertaines. En effet, les ancrages de poteaux sont souvent très difficiles à identifier à ce niveau, en raison de la proximité de l'encaissant et des comblements, et une partie ne pourra, sans doute, être observée qu'au contact du substrat.

Au moins deux états de construction se déduisent de l'analyse des données disponibles.

Ainsi trois foyers découverts dans la partie médiane de l'emprise se situent sans doute dans un bâtiment. Ils sont en effet très bien conservés et présentent plusieurs états de fonctionnement, ce qui exclut *a priori* une installation en extérieur.

En outre, l'étude de répartition des trous de poteau calés dans cette séquence permet d'isoler un bâtiment, un peu au nord des foyers. Il s'agit d'une construction angulaire de 2,6 sur 2,3 m dénuée de sol, ce qui pourrait s'expliquer par sa destruction ou par sa surélévation (grenier aérien).

La fin de l'âge du Fer (période 2)

Malgré l'ampleur des incertitudes dues aux remaniements successifs mais aussi à l'inachèvement de la fouille dans certains secteurs, les données accumulées constituent une remarquable source de connaissance pour l'étude de la fin de l'âge du Fer. Comme pour la période 1, nous ne disposons jusque-là que de très peu d'informations sur l'habitat et son organisation à l'échelle du sud de la Garonne. Outre le fait de combler une partie des lacunes de la documentation, l'opération a donné des résultats dont la portée va bien au-delà de l'échelle régionale, même s'ils ont été lents à se dessiner, comme pour toute fouille urbaine de ce type. Il sera bien entendu nécessaire de reprendre l'ensemble des données accumulées depuis 2007 pour dresser un bilan complet de l'opération. Mais d'ores et déjà quelques points saillants ressortent clairement.

Une organisation urbaine

La fin de l'âge du Fer coïncide avec une phase de restructuration urbaine de ce secteur du versant sud. Elle se manifeste surtout à travers la mise en place d'un système de terrasses, échelonnées dans la pente (fig. 2). Ce dernier concerne l'ensemble de l'emprise mais devait se développer bien au-delà, sans doute à l'échelle du versant. Il devait se combiner avec des fossés transversaux, définissant peut-être des « quartiers » ou des îlots. Ces terrasses structurent l'espace et ont conditionné la mise en place de l'habitat. On distingue ainsi des replats réservés au bâti alternant avec d'autres dédiés à des occupations secondaires, pour la plupart de plein air. Il est donc probable que les maisons aient disposé de cours ou jardins dans les terrasses intermédiaires. Des circulations internes permettaient de relier les différentes terrasses comme le montre un passage identifié entre deux terrasses, au nord de l'emprise.

Les terrasses accueillant l'habitat présentent un certain nombre de constantes. Les constructions ne sont

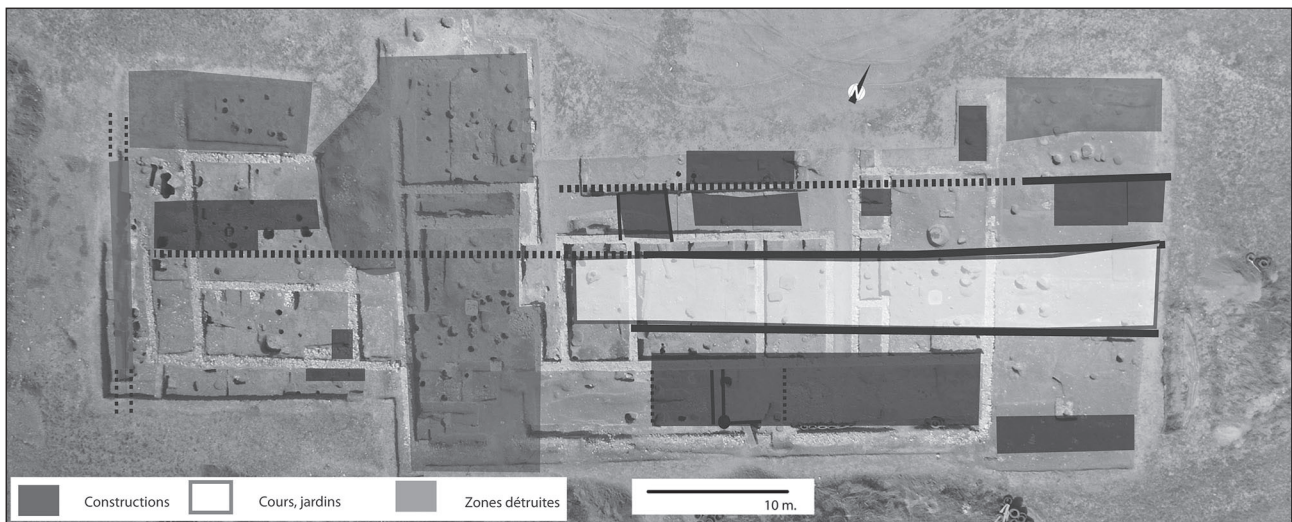


Figure 2 : L'organisation du site durant la période 2a (140/130-60/50 av. n. ère) (P. Gardes)

pas continues mais alignées dans l'axe des replats. Elles forment plutôt des « lots » qui se maintiennent, au prix de réformes régulières, pour la plupart jusqu'à la fin de la période 2b2 (40/30-20/15 av. ère). Les bâtiments viennent le plus souvent s'accoler au talus de terrasse, côté nord, et laissent un passage libre au sud. Il est intéressant de noter que les zones intermédiaires entre les espaces bâtis n'ont pas été exploitées ou entravées par des aménagements au moins jusqu'à la période 2b2. Ceci suppose que des règles d'«urbanisme» l'interdisait.

La terrasse médiane devait accueillir des cours, jardins ou espaces de travail. Malheureusement, ces activités ne sont véritablement documentées que pour la période 2b2, en raison de l'inachèvement de la fouille mais aussi de l'ampleur des remaniements ayant impacté les phases antérieures.

Architecture et structure modulaire

Un des apports les plus importants de l'opération réside dans la mise en évidence d'une dizaine de bâtiments complets ou dont on peut restituer le plan approximatif (Gardes, Péfau 2018). C'est donc un des ensembles les plus fournis relevés dans le grand Sud-ouest, en tous cas, sans équivalent à l'échelle des sites de hauteur. De ce fait, les techniques de construction peuvent être approchées dans le détail. La plupart des constructions sont sur sablières basses et comportent quelquefois des poteaux.

Les plans possèdent des modules proches : entre 6,6 et 7,6 m de long sur 3 à 3,6 m de large, pour des superficies tournant autour de 20 à 27 m². Ces valeurs sont conformes à ce que l'on connaît, par exemple, à Vieille-Toulouse mais nettement inférieures à celles

relevées dans le sud de la France comme à Lattes, par exemple. Cependant, elles ne présagent pas de la surface habitable réelle, dans la mesure où des étages ont pu exister. La taille moyenne des poteaux et leur ancrage systématique dans le substrat rocheux, quelle que soit sa profondeur, pourraient s'expliquer de cette manière.

Quelques bâtiments s'écartent de ce modèle. Ainsi, les deux maisons de la terrasse sud sont de plan plus ramassé et mesurent respectivement 3 x 3 et 3,9 x 3 m. En outre, des constructions plus vastes commencent à apparaître durant la période 2b1 (60/50-40/30 av. ère). C'est le cas du bâtiment BAT8788 qui mesure 10 x 3,5 m. Mais il faudrait être certain, dans ce cas, que ses trois pièces correspondent bien à des espaces dépendants et non à des lots séparés. Il en va de même, à la période 2b2 (40/30-20/15 av. ère) pour le bâtiment BAT1007. Il correspond sans doute, en effet, à deux maisons accolées répondant au module habituel et d'une superficie au sol de 30 m² chacune.

L'organisation interne des bâtiments est difficile à établir en raison de l'état de conservation des sols. Il semble que la maison à pièce unique soit la règle. La plupart possède au moins un foyer dont la position peut fluctuer. Certains sont même placés contre ou à l'approche d'un mur, ce qui suggère l'existence d'aménagements aériens pour limiter le risque d'incendie.

Le bâtiment BAT4410 est le seul à posséder plusieurs pièces. Ainsi, la pièce principale, la seule à abriter un foyer, est-elle accostée d'un espace postérieur, lui-même divisé dans un second temps. Enfin, l'aménagement d'une vaste fosse (de travail ?), après suppression du nouveau mur de refend, témoigne sans doute de la fonction de service de cet espace.

Rythmes d'occupation

L'état de conservation des séquences et leur fouille minutieuse a révélé le détail de l'évolution des bâtiments. Plusieurs évoluent dans leur assiette initiale sur 60 à 80 ans et ont bénéficié de réfections régulières marquées par des réaménagements internes (division de l'espace, entretien ou remplacement des foyers), un rehaussement périodique des sols, voire la réparation d'une partie des murs (BAT1244, BAT4410...). Ce niveau de lecture nous offrira, dans le cadre de la publication à venir, la possibilité d'approcher au plus près la réalité de la vie quotidienne des habitants de l'agglomération.

Conclusion

La fouille de Roquelaure a donné des résultats d'intérêt majeur pour la connaissance de l'âge du Fer dans le sud-ouest de la France et au-delà. Mieux, elle fait partie des rares opérations de ce type menée dans une perspective à la fois spatiale et chronologique. Mais elle est loin d'avoir rempli tous ses objectifs initiaux. De fait, le premier âge du Fer restera en grande partie dans l'ombre alors que le site offrait la possibilité de caractériser, dans les meilleures conditions, un habitat de cette époque dans la région. Le second regret découle du premier. Les observations faites dans la seule fenêtre d'étude montrent que l'occupation est continue du VI^e au I^{er} s. av. notre ère. Il n'y a pas de signes de rupture au IV^e ou au III^e s. av. n. ère. C'est évidemment un point très important dans le panorama archéologique actuel, où une phase d'abandon des sites de hauteur est généralement placée au début du second âge du Fer, du moins en Gaule interne. D'autres sites régionaux pourraient s'inscrire dans cette dynamique chronologique, comme Sos (Lot-et-Garonne) et le Castet-Crabé à Lagarde (Hautes-Pyrénées). Les informations révélées par la fouille sont tout de même très précieuses en ce qui concerne le bâti et les rythmes d'occupation. Malgré tout, la fenêtre d'observation est trop réduite pour se prononcer sur le statut du site. Les données de la fouille couplées à celles issues des sondages, menés en 2006, montrent simplement que le plateau abritait une agglomération dès l'origine.

Les avancées les plus significatives concernent néanmoins la fin de l'âge du Fer. Un des principaux apports de la fouille est d'avoir révélé l'organisation urbaine de cette partie du plateau. Le secteur était, en effet, structuré à partir de terrasses qui devaient se combiner avec des fossés pour former des îlots. A l'intérieur de ce cadre, les terrasses étaient dédiées pour les unes à l'habitat, pour les autres, aux activités extérieures. Ces caractéristiques mais aussi la stabilité dans le temps des espaces bâtis montre clairement que l'occupation était régie par des règles d'urbanisme relativement strictes. De très nombreuses données ont également été collectées sur les techniques architecturale et la gestion des espaces domestiques. Enfin, les apports de la fouille concernent également les domaines de l'alimentation, de l'artisanat et des échanges avec une documentation particulièrement abondante.

L'ultime étape du projet consistera à mettre à disposition de la communauté scientifique l'ensemble de la documentation, à travers une publication monographique qui, nous l'espérons, sera disponible à échéance de 2022.

Bibliographie

Gardes, P. et *al.*, 2013. Les maisons romaines précoces de l'oppidum de La Sioutat (Gers). Bilan des recherches récentes. *Gallia - Archéologie des Gaules*, 70 (2), 25-57.

Gardes, P., 2017. Oppida du nord, oppida du sud. Essai de confrontation à partir de deux sites du sud-ouest : Roquelaure-La Sioutat et Vieille-Toulouse. *Pallas. Revue d'études antiques*, 105, 195-209.

Gardes, P. et *al.*, 2017. L'agglomération de hauteur de Roquelaure-La Sioutat (Gers). Les occupations antiques. *Aquitania*, (33). 35-122.

Gardes, P., Péfau, P. et *al.*, 2018. Architectures proto-historiques en Midi-Pyrénées : bilan de 15 années de recherche sur la fin de l'âge du Fer. In Villard-Le Tiec A. (dir.), *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale*. Rennes, France : Presses Universitaires de Rennes, 403-420.